

DECRET N° 2006- 414 DU 17 AOUT 2006

Portant modification du décret n° 2006-178
du 08 avril 2006 portant composition du
Gouvernement.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-412 du 16 août 2006 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances de l'intérim du Président de la République pour compter du 16 août 2006 ;

Après avis consultatif du Bureau de l'assemblée Nationale ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont et demeurent abrogées uniquement en ce qui concerne Madame Colette HOUETO Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, les dispositions du décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement.

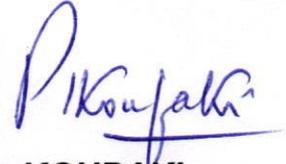
Article 2 : Madame Evelyne SOSSOUHOUNTO épouse KANEHO est nommée Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire.

Article 3 : Le reste des nominations des Ministres cités à l'article 1^{er} du décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 demeurent sans changement.

Article 4 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié au Journal Officiel et communiqué partout besoin sera.

Fait à Cotonou, le 17 août 2006

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
absent, le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances chargé
de l'intérim,



Pascal Irénée KOUPAKI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEPS 4 AUTRES
MINISTERES 21 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3-
UNIPAR – FDSP 2 INTERESSEE 01 JO 1.-